



COMMISSION PREVENTION

Réunion du 27 avril 2026

PV n°6 – Saison 2025/2026

Présidence : Mme Christelle ARDUSSET

Présents : Mme Sandra ESCACQ, MM Philippe PAILLAT, Jacques REYNAERT, Adrein TOURRETTES

Excusés : MM. José ROMERO, Sébastien BIELLMANN, Arnaud SCHRODER

Mise en place du dispositif des caméras embarquées

La Commission Prévention s'est réunie en visioconférence le mardi 31 mars 2026 afin de définir la mise en place du dispositif des caméras embarquées et d'identifier les rencontres dont les arbitres seront équipés de caméra embarquée.

Après échange, la Commission décide de mettre en place une caméra embarquée sur les rencontres suivantes :

Journée du 01 et 02 mai 2026

Coupe 47

Match n° 55628552 OS Agen 1 / SU Agen 1 du dimanche 03/05 à 15h00

Journée du 13 au 17 mai 2026

SENIORS

D2 Match n° 53895405 Astaffort / Marcellus du mercredi 13 mai à 20h30

D2 Match n° 53895408 Passage / Astaffort du dimanche 17 mai à 15h00

JEUNES

Coupe U17 Match n° 55631357 Ste Livrade / Agen Passage du samedi 16 mai à 15h00

Journée du 23 au 25 mai 2026

SENIORS

D2 Match n° 53895402 Villeneuve 2 / Tonneins 1 du dimanche 24 mai à 15h00

D3B Match n° 53898890 Ste Livrade / Savérien du samedi 23/05 à 20h00

La Commission rappelle que ce dispositif vise à renforcer la prévention et la sécurité sur les rencontres identifiées. Ce PV accompagné du règlement sera envoyé à tous les acteurs.

La Présidente

C. Ardusset